Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/3213

16.6.2026

Publication d'une demande d'enregistrement en application de l'article 15, paragraphe 4, du règlement (UE) 2024/1143 du Parlement européen et du Conseil

(C/2026/3213)

À la suite de cette publication, les autorités d'un État membre ou d'un pays tiers, ou une personne physique ou morale ayant un intérêt légitime et établie ou résidant dans un pays tiers, peuvent, conformément à l'article 17 du règlement (UE) 2024/1143 du Parlement européen et du Conseil ([1]), former opposition auprès de la Commission dans un délai de trois mois à compter de la date de la présente publication.

DOCUMENT UNIQUE

Appellations d'origine et indications géographiques pour les produits agricoles

«Cigeľská prírodná minerálna voda / Minerálna voda Cigeľka / Cigeľka»

N° UE: PDO-SK-03398 — 10/01/2025

1. **Dénominations**

«Cigeľská prírodná minerálna voda / Minerálna voda Cigeľka / Cigeľka»

2. **Type d'indication géographique**

AOP ☒ IGP ☐

3. **Pays dont fait partie l'aire géographique délimitée**

Slovaquie

4. **Description du produit agricole ou de la denrée alimentaire**

4.1. *Classement du produit agricole conformément à la position et au code de la nomenclature combinée, visé à l'article 6, paragraphe 1, du règlement (UE) 2024/1143*

— 22 — BOISSONS, LIQUIDES ALCOOLIQUES ET VINAIGRES

2201 — Eaux, y compris les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées; glace et neige

2201 10 — Eaux minérales et eaux gazéifiées

4.2. *Description du produit agricole portant la dénomination enregistrée*

La «Cigeľská prírodná minerálna voda / Minerálna voda Cigeľka / Cigeľka» est une eau minérale naturelle dont la minéralisation totale est élevée. Elle contient une quantité importante de sodium, de calcium, de magnésium et de bicarbonates et a une teneur élevée en chlore, en iode et en brome. Cette eau minérale est naturellement saturée en dioxyde de carbone, ce qui lui confère un goût pétillant subtil. Par ailleurs, sa teneur élevée en sodium et en chlore lui donne un goût salé.

Minéralisation totale:

Dioxyde de carbone: 1,4 – 2,5 g/l

Résidus solides après évaporation: 20 900 – 29 900 mg/l

Calcium: 20 – 400 mg/l

Magnésium: 50 – 300 mg/l

([1]) Règlement (UE) 2024/1143 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 concernant les indications géographiques relatives au vin, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécialités traditionnelles garanties et les mentions de qualité facultatives pour les produits agricoles, modifiant les règlements (UE) n° 1308/2013, (UE) 2019/787 et (UE) 2019/1753 et abrogeant le règlement (UE) n° 1151/2012 (JO L, 2024/1143, 23.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1143/oj).

Sodium: 5 000 – 10 000 mg/l

Potassium: 110 – 250 mg/l

Bicarbonates: 15 000 – 22 000 mg/l

Chlore: 2 500 – 4 500 mg

Les valeurs indiquées varient (± 15 %) en fonction des conditions pédologiques et climatiques.

4.3. *Dérogations concernant l'origine des aliments pour animaux (uniquement pour les produits d'origine animale désignés par une appellation d'origine protégée) et restrictions à la provenance des matières premières (uniquement pour les produits transformés désignés par une indication géographique protégée)*

Les sources d'eau minérale jaillissent dans l'aire géographique indiquée.

4.4. *Étapes spécifiques de la production qui doivent avoir lieu dans l'aire géographique délimitée*

La «Cigeľská prírodná minerálna voda / Minerálna voda Cigeľka / Cigeľka» est acheminée en continu vers le site de production dans des conduites, au moyen de techniques de pompage. Le produit qu'est l'eau minérale naturelle est embouteillé sans subir de traitement.

4.5. *Règles spécifiques applicables au conditionnement, tranchage, râpage, etc., du produit agricole auquel la dénomination fait référence*

La «Cigeľská prírodná minerálna voda»/«Minerálna voda Cigeľka»/«Cigeľka» est placée dans un préemballage parfaitement hygiénique par un procédé technologique excluant toute contamination par des éléments ou des substances étrangers, l'eau circulant en circuit fermé entre son lieu de captage et le lieu de préemballage.

4.6. *Règles spécifiques applicables à l'étiquetage du produit auquel la dénomination fait référence*

—

5. Description succincte de la délimitation de l'aire géographique

L'aire géographique délimitée est circonscrite au nord par la frontière nationale avec la République de Pologne sur un tronçon d'environ 250 mètres à l'est de la cote de Lacková (997) jusqu'à la cote de Hrb (764) en direction ouest-est. La limite se poursuit ensuite en direction sud-ouest le long des bassins versants des cours d'eau Cigeľka (anciennement Oľchovec) et Sveržovka à la cote de Busov (1002), où elle bifurque vers l'ouest et suit la crête du massif de Busov. Enfin, elle traverse la vallée du ruisseau Cigeľka (anciennement Oľchovec) et suit, au nord-ouest, la crête passant par les cotes de Sivá skala (838) et de Priehyba (796) jusqu'à la frontière nationale, fermant ainsi la zone tampon.

Sur le plan administratif, l'aire géographique délimitée est située dans le nord-est de la Slovaquie, région de Prešov, district de Bardejov.

6. Lien avec l'aire géographique

Le lien de causalité tient aux conditions pédologiques et climatiques de l'aire géographique délimitée.

Spécificité de l'aire géographique

L'aire géographique délimitée fait partie de la zone du flysch des Carpates, qui se caractérise par des couches d'argilites, de grès et de marnes. Ces roches, lorsqu'elles entrent en contact avec l'eau souterraine, libèrent des minéraux, en particulier du sodium, du calcium et des bicarbonates, ce qui confère à l'eau une teneur élevée en substances minérales.

L'activité volcanique a laissé des stocks souterrains de dioxyde de carbone dans l'aire concernée. L'eau minérale est donc naturellement saturée en dioxyde de carbone, ce qui lui confère un pétillement subtil et un goût spécifique. La saturation naturelle de l'eau minérale en dioxyde de carbone a non seulement une incidence sur son goût, mais augmente aussi la solubilité des minéraux dans l'eau. L'eau devient ainsi légèrement acide, ce qui accroît sa capacité à dissoudre les minéraux des roches au cours de son parcours souterrain, si bien qu'elle est plus riche en substances minérales.

La région connaît un climat continental tempéré, avec des hivers froids et des étés chauds, ce qui a une influence sur la profondeur et la température des sources. Des précipitations suffisantes garantissent un approvisionnement constant en eau des réservoirs souterrains. Ces conditions permettent un renouvellement permanent des réserves d'eaux souterraines, ce qui garantit une qualité et une minéralisation stables.

Les conditions dans l'aire délimitée sont caractéristiques d'un sous-sol constitué de flysch. L'aire est géologiquement plus riche en failles qui permettent le dégagement de dioxyde de carbone. Il en résulte une zone de petite taille, mais hydrogéologiquement active, caractérisée par la formation naturelle d'eaux minérales gazéifiées. Les zones environnantes sont également de type flysch mais ne présentent pas les conditions hydrogéologiques marquées (perméabilité liée aux fissures) nécessaires à la formation de sources fortement minéralisées et gazéifiées.

Une zone tampon a été établie dans l'aire géographique délimitée afin de préserver la zone des sources de tout dommage ou de toute activité économique indésirable susceptible d'affecter l'état actuel, le rendement et la composition chimique.

Spécificité du produit

Les caractéristiques de l'eau minérale «Cigeľská prírodná minerálna voda / Minerálna voda Cigeľka / Cigeľka» découlent des conditions géologiques et hydrogéologiques locales, qui influent sur ses propriétés. Elles consistent en une teneur élevée en sodium, en calcium, en magnésium et en bicarbonates. La quantité importante de sodium et de chlore contenue dans l'eau lui donne un goût spécifique, plus vif, plus prononcé et légèrement salé.

L'eau minérale est naturellement saturée en dioxyde de carbone, présent dans l'eau en raison des processus géologiques se déroulant dans le sous-sol. Cette carbonatation naturelle confère à l'eau un caractère pétillant.

Lien de causalité

La «Cigeľská prírodná minerálna voda / Minerálna voda Cigeľka / Cigeľka» prend sa source dans l'arc carpatique, qui renferme des couches de roches argileuses, gréseuses et calcaires. Ces roches servent de filtres naturels tout en enrichissant l'eau en de multiples minéraux. Le dioxyde de carbone présent dans l'aire concernée joue un rôle essentiel dans le processus d'enrichissement de l'eau en minéraux et dans la minéralisation élevée de cette dernière qui en résulte. Le climat continental, avec ses hivers froids et ses étés doux, favorise la stabilité des sources et contribue à la préservation à long terme des propriétés chimiques de l'eau.

L'aire géographique délimitée est riche en sources minérales, dont l'existence semble toutefois avoir été longtemps tenue secrète et qui ne figuraient pas dans le registre établi par Matej Bel et Ján Adam Rayman au XVIII^{e} siècle. La source a été découverte officiellement par Ľudovít Tognio, qui, au cours de la première moitié du XIX^{e} siècle, a envoyé un premier signal positif concernant cette eau dans toute l'Europe, la décrivant comme une eau unique, alcaline et salée, caractérisée par une forte minéralisation et une teneur élevée en iode, en brome et en substances alcalines.

La source dénommée «Píšťalkový» présente un intérêt particulier. Au début du XX^{e} siècle, celle-ci était équipée d'un sifflet qui commençait à émettre un son lorsque la quantité de gaz sortant de la source augmentait, attirant ainsi l'attention des habitants sur la qualité de l'eau à teneur élevée en dioxyde de carbone.

La municipalité de Cigeľka était une station thermale et parmi les traitements qui y étaient proposés figuraient notamment des cures de boisson. L'embouteillage de l'eau minérale «Cigeľská prírodná minerálna voda / Minerálna voda Cigeľka / Cigeľka» a commencé au XX^{e} siècle, lorsqu'une unité d'embouteillage a été construite dans l'aire concernée. La date exacte à laquelle l'embouteillage a débuté n'apparaît pas toujours clairement, mais on suppose que les premières activités commerciales ont eu lieu dans les années 40 et 50, alors que la demande d'eau minérale était en augmentation sur les marchés slovaque et étranger. Ce processus a permis une distribution plus large de l'eau minérale, y compris en dehors de la région, et a progressivement contribué à sa réputation et à son accessibilité non seulement pour les clients de la station thermale, mais aussi pour les consommateurs ordinaires.

L'eau minérale a été protégée par des accords bilatéraux, à savoir le traité du 19 janvier 1976 entre la République socialiste tchécoslovaque et la Confédération suisse relatif à la protection des indications de provenance, des appellations d'origine et des autres indications géographiques, le traité du 20 janvier 1981 entre la République socialiste tchécoslovaque et la République d'Autriche relatif à la protection des indications de provenance, des

appellations d'origine et des autres appellations indiquant la provenance de produits agricoles et industriels et l'accord du 18 mai 1987 entre le gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque et le gouvernement de la République portugaise relatif à la protection des indications de provenance, des appellations d'origine et des autres indications géographiques et similaires.

La dénomination «Cigeľská prírodná minerálna voda» est protégée en tant qu'appellation d'origine au niveau national en vertu de la loi nº 159/1973 Rec. relative à la protection des appellations d'origine des produits (*zákon č. 159/1973 Zb. o ochrane označení pôvodu výrobkov*) depuis le 22.12.1979.

La «Cigeľská prírodná minerálna voda / Minerálna voda Cigeľka / Cigeľka» était déjà embouteillée dans les années 40 et l'est toujours à ce jour.

Compte tenu de sa forte minéralisation, elle est également disponible dans les pharmacies et les magasins de produits diététiques.

Référence à la publication du cahier des charges

https://www.indprop.gov.sk/swift_data/source/pdf/specifikacie_op_oz/Cigelska_prirodna_mineralna_voda_Mineralna_voda_Cigelka.pdf